

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

COMMUNAUTE COM TERROIR DE CAUX
11 ROUTE DE DIEPPE
76730 BACQUEVILLE EN CAUX

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3005 - ESPRESSO X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	93,00	5	6%	437,10
3020 - ROYALCAO AROME CACAO X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	96,00	1	6%	90,24
3031 - CAPPUCCINO NOISETTE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	102,00	1	6%	95,88
3056 - TWININGS VERT MENTHE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	105,00	1	6%	98,70
3054 - TWININGS EARL GREY X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	99,00	1	6%	93,06
3105x15 - ESPRESSO NOIR X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	61,20	6	6%	345,17
3120X15 - ROYALCAO AROME CACAO X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	63,00	1	6%	59,22

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 1 219,37

Total TVA 5,5% 67,06

Total TTC 1 286,43

Payé 1 286,43

Reste à payer 0,00

Règlement TTC par chèque à l'ordre de SAS AUDIS SN envoyé à

3 rue jean rédélé 76370 MARTIN EGLISE

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
22/04/2024	1 286,43	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)